

Rapport sur la situation du volontariat
dans le monde 2022

Construire des sociétés égalitaires et inclusives

PRÉSENTATION



**VOLONTAIRES
ONU**

Décembre 2021

Avertissement :

Les conclusions, analyses et recommandations, ainsi que les contributions spéciales incluses dans la présente publication ne représentent pas les points de vue officiels du programme VNU, du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ou de l'un quelconque des États membres des Nations Unies faisant partie de son Conseil d'administration. De même, elles ne reflètent pas nécessairement les positions des personnes mentionnées dans les remerciements ou citées dans ce document.

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du programme VNU aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

La mention de firmes ou de produits commerciaux spécifiques n'implique aucunement une accréditation ou recommandation de la part du programme VNU de préférence à d'autres firmes ou produits de même nature.

Certaines des figures (faisant l'objet d'une mention spéciale) de la partie analytique de cette publication s'appuient sur des estimations du programme VNU ou d'autres parties prenantes au Rapport sur la situation du volontariat dans le monde. Il ne s'agit donc pas nécessairement de statistiques officielles du pays, de la zone ou du territoire concerné(e), pour lesquelles d'autres méthodes de calcul ont pu être utilisées.

Le programme VNU a veillé à ce que, dans la mesure du possible, les données contenues dans cette publication soient soumises à vérification. Toutefois, aucune garantie ne saurait être apportée, qu'elle soit expresse ou tacite, concernant le document distribué. L'interprétation et l'utilisation de son contenu relèvent de la responsabilité du lecteur. En aucun cas, le programme VNU ne saurait être tenu responsable des éventuels dommages résultant de son utilisation.

Équipe :

Responsable d'équipe : Emma Morley

Gestion de projet et leadership stratégique :

Maggie Carroll, Tapiwa Kamuruko

Coordination de la recherche et gestion :

Maggie Carroll, Jane Muthumbi

Recherche et rédaction :

Les travaux de recherche et de rédaction sont le fruit d'une collaboration entre l'équipe chargée du RSVM du programme VNU et un collectif d'institutions de recherche, comprenant la Chaire de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) sur l'alphabétisation des adultes et l'apprentissage pour la transformation sociale, ainsi que l'Institute for Volunteering Research de l'Université d'East Anglia (Royaume-Uni), le Centre for Social Research de l'Université du Malawi et la Kathmandu University School of Education (Népal). Ce collectif a dirigé les recherches et les analyses des études de cas et s'est chargé de la rédaction du rapport en coordination avec le programme VNU.

Le chapitre 2 a été préparé par le programme VNU (Celina Menzel), bénéficiant des conseils et contributions techniques de Vladimir Ganta de l'Organisation internationale du travail (OIT). Le chapitre 3 est basé sur l'intégralité d'un rapport d'étude multipays portant sur le volontariat avant, pendant et après la pandémie de COVID-19 (établi à la demande du programme VNU, sous l'égide de Gallup, Inc.). L'étude en question est disponible à l'adresse suivante :

<https://knowledge.unv.org/evidence-library/from-care-to-where-understanding-volunteerism-in-the-global-south-a-multicountry-study-on-volunteering-before-during-and-beyond-covid19>.

Membres du collectif de recherche :

Université d'East Anglia, Royaume-Uni.

Anna Robinson-Pant (responsable d'équipe),
Chris Millora (chercheur principal/auteur)
Catherine Jere et Jurgen Grotz.

Kathmandu University School of Education, Népal : Mahesh Nath Parajuli (*Directeur de publication*), Suresh Gautam et Lasata Joshi (*membres du collectif et chercheurs chargés des études de cas pour l'Asie du Sud*).

Centre for Social Research, Université du Malawi : Chrissie Thakwalakwa

(*Responsable*) et Elita Chamdimba (*membre du collectif et chercheuse chargée des études de cas pour l'Afrique*).

Tania Haddad, Université américaine de Beyrouth, Liban (*chercheuse chargée des études de cas pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord*).

Diego da Silva Rodrigues, chercheur indépendant, Brésil (*chargé des études de cas pour l'Amérique latine et les Caraïbes*).

Gestion de la publication (versions papier et électronique) :

Vera Chrobok

Communication et diffusion :

Alba Candel Pau, Vera Chrobok, Alissa Collins, Nina Jerak, Amina Said, Jennifer Stapper, Emma Webb

Mobilisation des parties prenantes :

Katrina Borromeo, Celina Menzel, Marguerite Minani

Conception graphique, mise en page et traductions :

Strategic Agenda, Londres, Royaume-Uni.

Avant-propos

Le volontariat joue un rôle essentiel dans le renforcement des relations entre les citoyens et les pouvoirs publics. Il permet non seulement d'améliorer la gouvernance, mais aussi de bâtir des sociétés plus équitables et plus inclusives tout en favorisant la stabilité. Les volontaires à travers le monde nouent de plus en plus des partenariats étroits avec les autorités nationales pour apporter des solutions aux problèmes de développement et relever les défis urgents liés au changement climatique, à la perte d'écosystèmes et de biodiversité, et aux conséquences de la pandémie de COVID-19. Fort heureusement, comme le montre le Rapport sur la situation du volontariat dans le monde 2022, intitulé *Construire des sociétés égalitaires et inclusives*, le volontariat continue de susciter des vocations aux quatre coins de la planète, et ce, malgré l'impact socioéconomique dévastateur de la pandémie.

Ce rapport, le dernier en date à être publié, présente de nouveaux éléments concernant la coopération entre les volontaires et les gouvernements et donne des exemples de modalités de collaboration visant à construire une culture de gouvernance participative.

**Il montre également que le
volontariat ouvre de nouvelles voies
pour une participation fondée sur
les droits.**



Achim Steiner
Administrateur
Programme des Nations Unies
pour le développement (PNUD)

En outre, la mise en place de nouveaux partenariats entre les gouvernements et les volontaires issus de groupes marginalisés – les femmes, les personnes souffrant d'un handicap, les habitants des bidonvilles et les populations urbaines pauvres – restructure des relations de pouvoir établies de longue date. Si, de manière générale, les volontaires ont plus de possibilités de prendre part aux activités qui leur sont chères, celles et ceux issus de groupes marginalisés restent toutefois désavantagés. On constate par exemple que, dans de nombreux pays, les responsabilités familiales et domestiques limitent la capacité des femmes et des filles à participer aux activités de volontariat. Il est donc essentiel de s'attaquer à ces disparités (en termes de vocations et de pratiques) afin de lutter contre l'exclusion et les inégalités de genre.

Le rapport nous incite également à repenser les modes de participation des volontaires, qui doivent être considérés comme des alliés incontournables pour nous aider à atteindre les objectifs de développement durable (ODD). En effet, alors que certains pays commencent à se reconstruire en mieux après la pandémie, les gouvernements et les autres parties prenantes doivent travailler de concert avec les volontaires et leur donner l'espace pour s'impliquer dans l'élaboration de solutions de développement vitales. Ce faisant, nous pourrions mettre sur pied un contrat social pour le XXI^e siècle qui soit plus inclusif et réponde mieux aux besoins des populations. Une chose est sûre : nous devons impérativement nous appuyer sur la créativité, l'énergie et l'expertise sans égales des volontaires si nous voulons façonner un avenir plus vert, plus inclusif et plus durable.



Toily Kurbanov
Coordonnateur exécutif
Programme des Volontaires
des Nations Unies (VNU)

Introduction

Les efforts doivent être impérativement menés collectivement si nous voulons surmonter les différents obstacles qui se dressent sur la voie du développement, et la mise en place de partenariats peut jouer un rôle important à cet égard. Il s'agira dans un premier temps de comprendre comment les partenariats entre les citoyens et les autres parties prenantes peuvent contribuer à relever les nombreux défis qui attendent l'humanité.

Le volontariat est un vecteur important de transformation et de promotion du développement. Toutefois, pour qu'il contribue pleinement à la réalisation du développement durable pour tous et apporte des solutions efficaces aux problèmes de développement, les volontaires doivent s'allier à d'autres acteurs.

Le Rapport sur la situation du volontariat dans le monde (RSVM) 2022 : construire des sociétés égalitaires et inclusives examine les différents moyens grâce auxquels les partenariats entre les volontaires et les gouvernements peuvent nous aider à relever les défis les plus urgents. Il entend répondre à deux questions fondamentales. Premièrement, de quelle manière le volontariat peut-il participer au renforcement des relations entre les citoyens et l'État ? Deuxièmement, comment le volontariat peut-il contribuer au développement par le biais de nouvelles formes de collaboration et de partenariat ? S'il y a un message à retenir du rapport, c'est que les partenariats sont essentiels et qu'ils peuvent être vecteurs de solutions aux problèmes de développement. Le rapport vise à montrer comment les partenariats entre les volontaires et les États en particulier peuvent jouer un rôle à cet égard.

La première partie se compose de trois chapitres de cadrage qui présentent les principales idées sous-tendant le rapport. L'introduction se penche sur la façon d'évaluer la contribution potentielle du volontariat dans l'instauration de sociétés égalitaires et inclusives. Elle est suivie de deux chapitres d'ordre quantitatif, l'un portant sur les estimations mondiales du volontariat et l'autre sur une enquête autour de la perception des volontaires sur leur mission, réalisée dans les pays du Sud pendant la pandémie de COVID-19. Ces chapitres mettent en avant les données, les tendances et les caractéristiques du volontariat.



Une volontaire participe à un projet de préservation de la nature au Pérou, 2021. Source : VNU.

Chapitre 1

Le volontariat : construire des sociétés égalitaires et inclusives

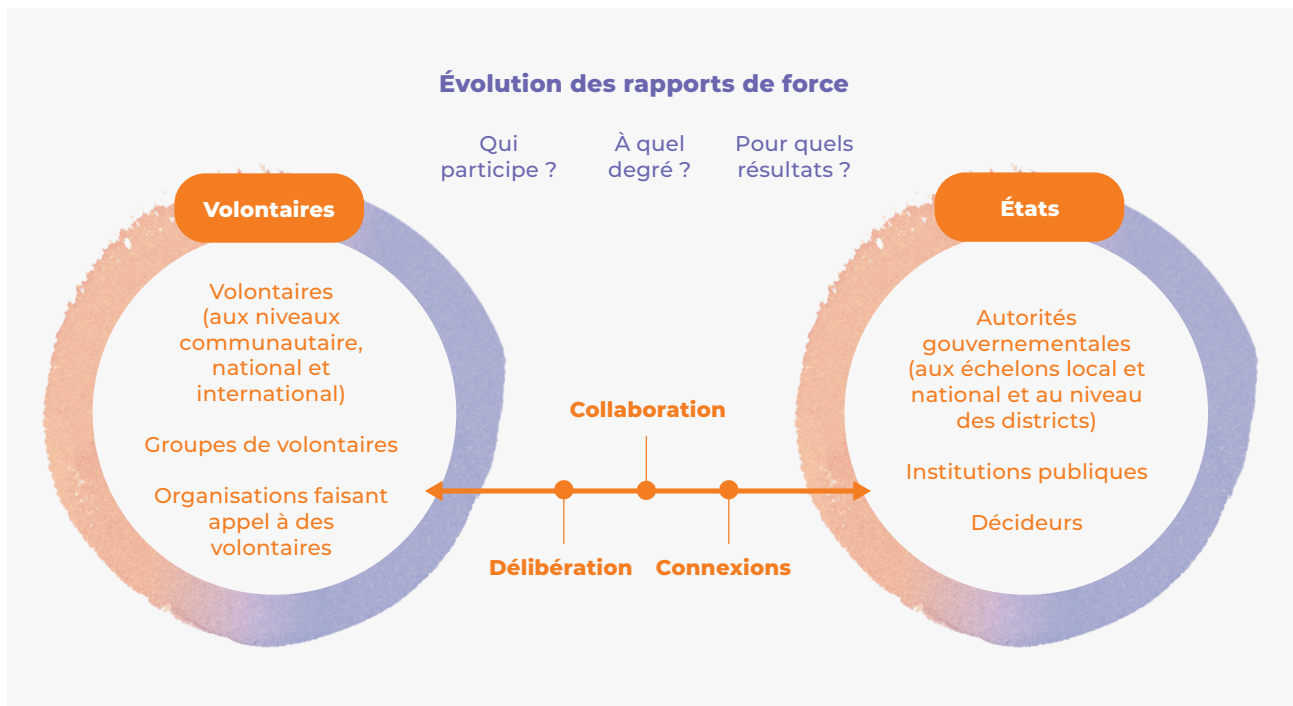
Nous proposons un cadre conceptuel pour comprendre les relations existant entre les volontaires et les États. Il s'agit d'explicitier le concept de contrat social qui lie ces acteurs pour permettre au lecteur de mieux comprendre la nature de leurs partenariats. Ce chapitre examine la manière dont les volontaires, les organisations faisant appel à des volontaires et les gouvernements œuvrent de concert en faveur de structures plus inclusives et de sociétés plus égalitaires. Ces partenariats peuvent se concrétiser par l'émergence d'un véritable contrat social pour le XXI^e siècle, fondé sur l'inclusion et l'égalité.

Ce chapitre propose également un aperçu des modèles émergents de partenariats qui lient les volontaires et les États autour de la gouvernance délibérative et la cocréation de services et d'innovations sociales. Ces modèles sont examinés dans la deuxième partie du rapport.

Ils se basent sur des études de cas menées dans cinq régions : en Afrique, dans la zone Asie-Pacifique, en Europe et dans la Communauté d'États indépendants, dans les États arabes ainsi qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Reconnaissant le dynamisme des partenariats noués entre les volontaires et les États et conscients de l'hétérogénéité de ces acteurs, les auteurs du rapport présentent un cadre permettant de comprendre les relations entre les volontaires et les autorités, évoluant sous trois formes de partenariats : la délibération, la collaboration et les connexions.

Figure 1. Faire avancer les partenariats entre les volontaires et les États



Chapitre 2

Ce qui n'est pas compté ne compte pas : estimations mondiales sur le volontariat

Le chapitre 2 donne un aperçu du nombre de volontaires et de leur manière de s'engager. En s'appuyant sur des travaux précédents qui ont tenté de mesurer l'ampleur et la portée du volontariat aux niveaux mondial et régional, ce chapitre met en lumière les difficultés actuelles liées à l'analyse du volontariat, y compris les incohérences caractérisant, d'une part, la définition du volontariat (variant d'un pays à l'autre) et, d'autre part, les moyens de le mesurer. À noter que les progrès réalisés dans l'élaboration d'outils de collecte et de mesure de données visant à mieux saisir la diversité des activités de volontariat permettent déjà de combler certaines lacunes.

Les estimations mondiales du volontariat ont permis de mettre en évidence des différences entre les régions.

De même, les tendances indiquent une prédominance du volontariat informel (14,3 % des personnes en âge de travailler dans le monde) par rapport au volontariat formel (6,5 %).

Il y a ainsi aujourd'hui deux fois plus de volontaires qui s'engagent de manière informelle ; une estimation probablement sous-évaluée en raison de la difficulté d'obtenir des données sur ces activités, représentative des obstacles liés à la mesure du volontariat de manière générale, à l'échelle mondiale, régionale et nationale – autant de défis qu'il reste à surmonter.

Par ailleurs, on note des disparités manifestes entre les genres : le volontariat formel concerne davantage les hommes, tandis que le volontariat informel est plus fréquent parmi les femmes. Il importe donc de s'attaquer aussi aux disparités liées au genre, d'autant plus que le volontariat informel a tendance à avoir un statut inférieur, à être moins reconnu et à bénéficier de moins de soutien matériel que le volontariat formel. En ce qui concerne la contribution économique du volontariat à l'échelle mondiale, le travail effectué par les volontaires chaque mois équivaut à celui de 61 personnes travaillant à temps plein, à raison de 40 heures par semaine.

Chapitre 3

Comprendre les caractéristiques et les tendances du volontariat dans les pays du Sud : une étude multipays sur le volontariat avant, pendant et au-delà de la COVID-19

Approfondissant la thématique des données et des mesures, le chapitre 3 porte principalement sur une étude du programme VNU et de l'institut Gallup réalisée pendant la pandémie de COVID-19. Cette étude sur la perception du volontariat a été menée dans huit pays du Sud (Bolivie, Inde, Kenya, Liban, Ouzbékistan, Sénégal, Thaïlande et Turquie). Elle examine les évolutions du volontariat avant, pendant et au-delà de la crise mondiale liée à l'épidémie de COVID-19.

Elle propose un aperçu de la situation du volontariat durant cette période inédite et contribue à combler le manque de données sur le volontariat dans les pays du Sud, tout en abordant l'impact de la pandémie sur les relations entre les volontaires et les États et sur le volontariat de manière générale.



Un volontaire aborde le sujet des violences liées au genre avec des étudiants au Malawi, 2021. Source : VNU.

S'agissant des modalités de participation des volontaires, les résultats semblent indiquer que la mobilisation citoyenne a diminué pendant la pandémie ; on constate néanmoins une augmentation de l'implication des volontaires dans l'élaboration de nouvelles idées ou solutions visant à résoudre les problèmes locaux.

Dans les huit pays où s'est déroulée l'étude, on relève des différences entre les genres. En effet, durant la pandémie, les hommes ont davantage pris part aux activités de volontariat que les femmes. Dans le même temps, le volontariat informel était le type d'engagement volontaire le plus courant. Ces tendances reflètent les typologies de volontariat observées à l'échelle mondiale.

Malgré les perturbations qu'elle a causées, la pandémie de COVID-19 n'a pas entamé l'intérêt des citoyens et citoyennes pour le volontariat. En effet, la plupart de celles et ceux qui se sont engagés durant cette période prévoient de continuer à œuvrer en tant que volontaires.

D'autre part, les disparités quant aux aspirations des volontaires en fonction de leur genre doivent être analysées pour mieux cerner les barrières liées aux inégalités de genre.

La deuxième partie du rapport aborde les trois modèles de partenariat existant entre les volontaires et les États, à savoir la gouvernance délibérative, la cocréation de services sociaux et l'innovation sociale. Sur la base d'études de cas réalisées en Afrique, dans la zone Asie-Pacifique, en Europe et dans la Communauté des États indépendants, dans les États arabes, en Amérique latine et dans les Caraïbes, les trois chapitres examinent les composantes des modèles de coopération entre les volontaires et les États. Ils abordent également les motivations ainsi que les défis et les obstacles à l'œuvre.

Chapitre 4

Partenariats entre les volontaires et les États : gouvernance délibérative

Le chapitre 4 est consacré aux partenariats entre les volontaires et les gouvernements et à la gouvernance délibérative. Il s'intéresse plus particulièrement au volontariat dans les communautés des pays et des régions du Sud. Sur la base d'études de cas menées en Équateur, au Kirghizistan, au Népal, en République démocratique du Congo (RDC) et en Tunisie, le chapitre examine la manière dont les volontaires issus de groupes marginalisés – les communautés autochtones (Népal), les femmes des zones rurales (Kirghizistan), les agriculteurs (RDC et Tunisie) et les activistes (Équateur) – collaborent avec leur gouvernement pour tenter de venir à bout de différents problèmes : changement climatique (Équateur et Népal), défis agricoles (RDC), crises liées aux pénuries d'eau (Tunisie), violations des droits des femmes (Kirghizistan) ou encore conservation du patrimoine (Népal).

Bien plus qu'un espace de discussion :

Reconnaissant la nature inégalitaire des partenariats entre les volontaires et les gouvernements, ces études de cas illustrent comment de nouvelles méthodes de travail, qui accordent un rôle accru aux volontaires dans la prise de décisions en concertation avec les pouvoirs publics, peuvent rendre les espaces de prise de décisions plus inclusifs et générer des résultats qui répondent mieux aux besoins des communautés marginalisées, tout en posant les jalons d'un rééquilibrage des rapports de force.

Dans l'ensemble des études de cas, les partenariats entre les volontaires et les États permettent aux premiers de mieux se faire entendre et augmentent leur marge de manœuvre. Par ailleurs, en plus de favoriser l'implication des volontaires issus de groupes marginalisés dans les processus décisionnels et de leur permettre d'influer sur les décisions, ces structures leur confèrent une certaine autonomie et contribuent à porter haut et fort leurs revendications. Les partenariats créent ainsi des espaces où des points de vue différents s'expriment et où les volontaires peuvent partager leurs connaissances et leur expertise, favorisant ainsi le développement de solutions durables. Les volontaires facilitent l'inclusion des groupes marginalisés au sein des processus décisionnels. Ils jouent un rôle important en apportant leur expertise pour faciliter la prise de décisions et contribuent, ce faisant, à la création de solutions plus adaptées. Malgré leurs atouts indéniables, les espaces de délibération ont des limites : s'ils permettent effectivement aux volontaires issus de groupes marginalisés de participer à la prise de décisions pour les questions qui les concernent, ces espaces ne sont pas toujours inclusifs et renforcent même dans certains cas les disparités préexistantes (notamment celles liées au genre). En outre, malgré les progrès réalisés dans la lutte contre les inégalités de pouvoir entre les citoyens et les États, celles-ci ne disparaissent pas pour autant des espaces de délibération.

Chapitre 5

Partenariats entre les volontaires et les gouvernements : cocréation de services

Le chapitre 5 examine la manière dont les volontaires et les autorités publiques s'associent pour la cocréation de services en Chine, au Kazakhstan, au Kirghizistan, au Liban et au Sénégal. Des volontaires issus de divers groupes marginalisés, notamment des personnes handicapées, des femmes, des personnes issues de communautés autochtones et des migrants, participent à la cocréation de services, aux côtés des autorités nationales, dans divers contextes. Les études de cas portent sur les questions relatives à l'égalité des genres au Liban et au Sénégal, aux droits et à l'emploi des personnes souffrant d'un handicap en Chine et au Kazakhstan, à la santé reproductive au Sénégal ainsi qu'aux migrations au Kirghizistan et au Liban.

Le volontariat est une composante essentielle de la cocréation de services.

La collaboration est à la base de partenariats entre les volontaires et les États dans la cocréation. Dans l'ensemble des études de cas, les volontaires et les autorités nationales tirent avantage des partenariats pour obtenir des résultats mutuellement bénéfiques dans le cadre de la cocréation de services. Les volontaires plaident pour la mise en place de services qui s'adressent aux migrants et aux personnes souffrant d'un handicap et aident les différents membres des communautés à s'y retrouver dans les procédures bureaucratiques. Leurs efforts participent à la prestation de services pour les groupes marginalisés, tout en permettant aux gouvernements de mieux intégrer ces groupes dans la société. Cependant, malgré le rôle clé joué par les volontaires tout au long du processus de coproduction (de l'élaboration conjointe d'idées à leur mise en œuvre), leur engagement – souvent né de leur insatisfaction quant à l'action des autorités locales pour remédier aux problèmes de développement – traduit une certaine méfiance entre l'État, les bénéficiaires de services et les volontaires eux-mêmes.



Un volontaire aide des migrants à accéder à la vaccination contre la COVID-19 au Liban, 2021. *Source* : VNU.

Chapitre 6

Partenariats entre les volontaires et les États : innovation sociale

Le chapitre 6 se penche sur la capacité du volontariat à être un vecteur d'innovations sociales. En s'appuyant sur des études de cas menées en Colombie, au Kenya, au Malawi et à Trinité-et-Tobago, ainsi que sur un projet couvrant des petits États insulaires en développement, à savoir les Fidji, les Îles Salomon et le Vanuatu, le chapitre examine la manière dont les volontaires peuvent façonner et promouvoir de nouvelles méthodes de travail tout en générant de nouvelles solutions capables de répondre aux défis du développement durable.

Des volontaires issus d'un large éventail de groupes marginalisés – des jeunes (Malawi et Trinité-et-Tobago), des paysans (Colombie), des habitants des bidonvilles et des citoyens pauvres en milieu urbain (Kenya) et des vendeuses de marchés (Fidji, Îles Salomon et Vanuatu) – font face à toute une série de difficultés dans différents domaines : la santé sexuelle et reproductive et les droits connexes (Malawi), la participation des jeunes (Trinité-et-Tobago), la santé en milieu rural (Colombie), les droits des habitants des bidonvilles et le développement urbain (Kenya), ainsi que l'autonomisation économique et les droits des femmes (Fidji, Îles Salomon et Vanuatu).

Le volontariat, un catalyseur pour l'innovation sociale

Le volontariat peut jouer un rôle fondamental en favorisant l'innovation sociale. Les partenariats entre les volontaires et les gouvernements en matière d'innovation sociale mettent en avant de nombreux manquements relatifs à la prestation de services dans les communautés marginalisées. Ils encouragent et stimulent ainsi l'innovation.

Les partenariats entre les volontaires et des tierces parties sont essentiels pour faciliter la mise en place de structures inclusives permettant l'établissement de nouvelles relations entre les citoyens et les autorités nationales. En plus de favoriser la création de réseaux, les partenariats permettent souvent à différentes parties prenantes de se mobiliser et de trouver des solutions aux problèmes de développement.

L'innovation peut susciter de meilleures perspectives pour les communautés marginalisées, notamment grâce à la mobilisation des volontaires qui contribue à faciliter la mise en œuvre de nouvelles méthodes de travail, à même, dans bien des cas, de transformer les rapports de force entre les citoyens et les États. Toutefois, les partenariats ne sont pas toujours bénéfiques et perpétuent parfois des inégalités préexistantes ; par exemple les innovations sociales axées sur les plateformes en ligne peuvent creuser davantage le fossé numérique dans certaines situations.

La troisième partie présente les conclusions, les messages clés ainsi que quelques recommandations pratiques.

Chapitre 7

Conclusion et recommandations : le volontariat au service de sociétés plus égalitaires et plus inclusives

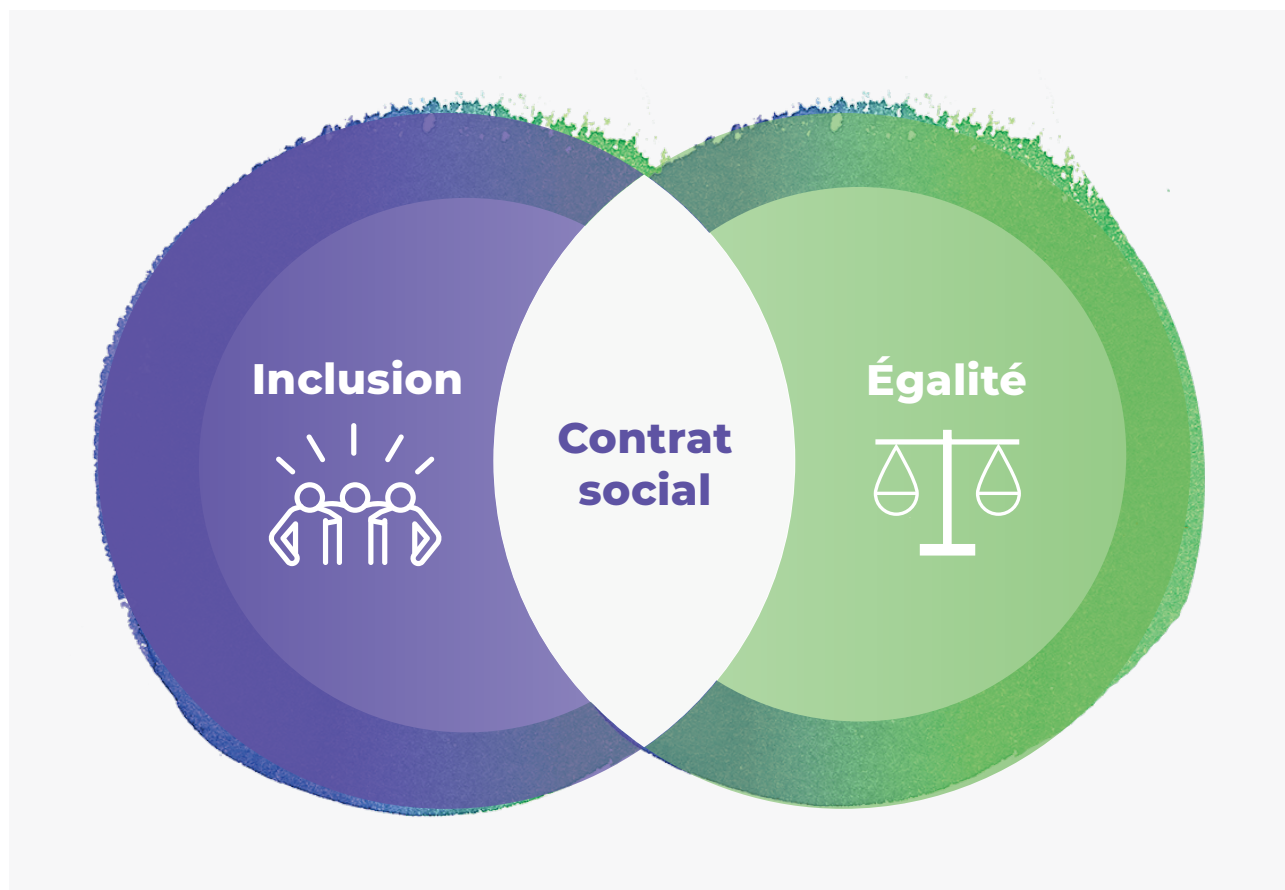
Le volontariat peut jouer un rôle fondamental quant à l'établissement et au renforcement des relations entre les citoyens et les États. Ces relations peuvent, à leur tour, conduire à une meilleure gouvernance et favoriser le développement durable et l'instauration de la paix, contribuant ainsi à poser les bases de sociétés plus justes.

Les volontaires facilitent à bien des égards la prise de décisions et l'action collaborative entre les citoyens et les États ; en témoignent

les rôles importants et multiples qu'ils jouent dans la gouvernance délibérative, la cocréation de services et l'innovation sociale. Alors que les communautés et les pays se reconstruisent au sortir des crises qui les ont durement frappés, et préparent un avenir plus égalitaire et inclusif qui ne laissera personne de côté, les partenariats sont plus que jamais nécessaires.

Ils constituent un mécanisme important qui permet d'amplifier le rôle des volontaires dans la réalisation des objectifs de développement durable. Ces formes de collaboration contribuent également à la naissance d'un contrat social pour le XXI^e siècle fondé sur l'inclusion et l'égalité et qui répond mieux aux besoins des communautés.

Figure 2. Un contrat social pour des sociétés inclusives et égalitaires



Messages clés

Le volontariat a la capacité de promouvoir une culture de prise de décisions collaborative

en contribuant à l'élaboration et à la hiérarchisation des problématiques, et en permettant aux volontaires de travailler en collaboration avec les autorités nationales.

Le volontariat peut faire évoluer les relations de pouvoir inégales :

en collaborant avec les pouvoirs publics, les volontaires ont la capacité de rééquilibrer les rapports de force.

Bien qu'il offre diverses voies d'accès à la participation civique, le volontariat reste néanmoins inégalitaire :

les volontaires sont motivés par différentes causes et disposent de divers canaux et approches pour agir.

Les volontaires sont des intermédiaires : ils sont souvent dans une position unique qui leur permet d'établir des passerelles entre les prestataires de services et les bénéficiaires.

Recommandations pratiques

Aplanir les obstacles auxquels se heurtent les groupes marginalisés dans le cadre du volontariat :

les décideurs peuvent adopter des mesures visant à garantir l'accès et l'inclusion des groupes marginalisés et des volontaires afin de faciliter leur participation aux processus décisionnels. De même, les mesures visant à promouvoir la mise en place de partenariats entre les volontaires d'une part, et les gouvernements et les autres entités d'autre part, y compris le secteur privé, peuvent contribuer de manière significative à la réussite desdits partenariats.

Mettre à profit les partenariats grâce au volontariat :

lorsqu'ils élaborent des politiques en faveur du volontariat, les décideurs devraient tirer parti des réseaux de soutien existants ainsi que des pratiques et des valeurs inhérentes à l'engagement volontaire. Reconnaisant l'importance des partenariats entre les volontaires, les organisations qui font appel à ces derniers et le Gouvernement, le Bangladesh, avec le concours de diverses parties prenantes, développe actuellement une politique visant à intégrer le volontariat aux politiques nationales de développement et à renforcer les institutions locales.

Recommandations pratiques

Lutter contre les inégalités de genre persistantes dans le secteur du volontariat :

les décideurs peuvent adopter des mesures promouvant l'égalité des genres et susceptibles d'améliorer la participation volontaire des femmes, par exemple en veillant à ce qu'elles puissent prendre part aux processus décisionnels. Il est important de comprendre les obstacles rencontrés par les femmes dans le volontariat. Les études qui mesurent la manière dont les processus de gouvernance participative renforcent ou remettent en question les normes de genre, ainsi que les inégalités liées au genre dans le volontariat, à l'échelle des pays et des régions, peuvent contribuer à combler ces disparités.

Tirer parti de l'expertise, des connaissances et des expériences des volontaires :

les décideurs devraient reconnaître l'expertise des volontaires et mettre en œuvre des mesures visant à faciliter ou à instaurer un environnement favorable au plein exercice de leurs compétences. Ils devraient également envisager de s'appuyer sur le fort intérêt que suscitent les diverses formes de volontariat au-delà de la prestation de services, notamment l'innovation sociale et la participation citoyenne.

Encourager l'innovation sociale :

les décideurs devraient privilégier les mesures qui soutiennent la promotion de nouvelles idées et d'innovations s'alignant sur les besoins de développement des communautés et y répondant plus efficacement.

L'innovation sociale nécessite des politiques inclusives qui permettent aux groupes marginalisés de proposer de nouvelles solutions.

Reconnaître le travail et les contributions des volontaires informels :

les décideurs devraient envisager l'élaboration de mécanismes permettant de valoriser les volontaires pour leur travail, qu'il s'agisse de reconnaître leurs opinions et de tenir compte de leur contribution à la prise de décisions, ou de mettre à leur disposition des systèmes de protection sociale dans les communautés marginalisées. Ils devraient également reconnaître les contributions des volontaires, par exemple en créant diverses formes d'incitations telles que la reconnaissance sociale, et répondre ainsi à leur aspiration à se sentir utiles et valorisés.

Enfin, il est essentiel pour les décideurs d'investir dans les données et la recherche sur le volontariat.

Il s'agit également de mesurer et de cartographier le volontariat en vue de combler les lacunes et de générer des données comparables de meilleure qualité. Pour dresser un état des lieux plus précis du volontariat, les décideurs doivent envisager des partenariats avec des entités nationales et régionales, et ce, au service de la collecte des données. Les partenariats ayant pour objectif de collecter des données et de mieux mesurer le volontariat peuvent remédier à la situation. Ces partenariats devront néanmoins faire appel à diverses entités au niveau national (telles que les bureaux de statistique nationaux), à des organisations régionales et à des partenaires internationaux (par exemple, l'OIT) afin de pallier les manquements en matière de gestion des données.

ISBN : 978-92-95-04597-2

www.unv.org

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, stockée dans un système de récupération ou transmise, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, sans autorisation préalable.

Le Rapport sur la situation du volontariat dans le monde 2022 : construire des sociétés égalitaires et inclusives présente de nouveaux éléments concernant les relations existant entre les volontaires et les États. Il montre comment les partenariats entre les volontaires et les gouvernements peuvent redéfinir les relations de pouvoir et favoriser l'avènement de sociétés ouvertes à tous. Lorsque les gouvernements travaillent en collaboration avec des volontaires issus de groupes marginalisés, les relations qui se tissent entre ces acteurs favorisent de nouvelles méthodes de travail, mobilisant par la même occasion ces volontaires comme partenaires essentiels à la mise en place de solutions de développement.

Nous devons tirer parti de la créativité et de l'énergie des volontaires. Ainsi, nous serons en mesure de poser les jalons d'un contrat social pour le XXI^e siècle, plus inclusif et répondant mieux aux besoins des populations. Alors que nous cherchons à progresser en vue de bâtir des sociétés plus égalitaires et plus inclusives, ce rapport donne des éléments d'information sur la précieuse contribution des volontaires qui s'investissent à l'heure actuelle et sur le rôle essentiel qu'ils pourraient jouer à l'avenir.